

**OBJECTIFS DE BASE
DU CADRE DE POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE VISANT LE NORD**

OBJECTIFS DE BASE

Développement durable

Utilisation durable des ressources renouvelables
 Utilisation durable des ressources non renouvelables
 Diversification de l'économie du Nord et des débouchés accessibles aux populations du Nord
 Expansion du commerce circumpolaire
 Santé et bien-être des enfants et des jeunes de l'Arctique
 Consolidation des éléments constitutifs du développement durable

Protection de l'environnement

Détection rapide des principales menaces pesant sur l'environnement arctique canadien
 Adoption de mesures efficaces face au changement climatique mondial
 Réduction du transport sur de longues distances de polluants atmosphériques dans l'Arctique
 Protection de l'environnement marin arctique
 Conservation de la flore et de la faune arctiques
 Gestion et élimination efficaces des déchets
 Capacité d'intervention en urgences environnementales

Renouveau social et culturel

Offre de soins de santé de qualité aux résidents du Nord canadien
 Offre de logements adéquats aux résidents du Nord canadien
 Offre d'une éducation de qualité aux résidents du Nord canadien
 Allègement des problèmes sociaux des communautés
 Protection et encouragement des cultures du Nord

**Saine gestion des affaires publiques et développement démocratique
dans les régions circumpolaires .**

Solide engagement des pays circumpolaires envers le développement d'institutions axées sur
 la coopération dans l'Arctique
 Une voix autochtone forte au chapitre des décisions internationales intéressant l'Arctique
 Renforcement des droits de la personne et de l'autodétermination des peuples autochtones du
 Nord
 Rationalisation et renforcement de la coopération scientifique au service de l'Arctique
 Compréhension et promotion des intérêts de l'Arctique à l'extérieur de la région
 Participation accrue des parlementaires à la formulation des politiques circumpolaires